

LA DÉCISION / La course camarguaise devait avoir lieu le 5 octobre dans le Parc de Saint-Joseph (mairie du 13^e-14^e)

Marseille s'oppose à la bouvine

Par Jean-Jacques Florito
jfflorito@laprovence-presse.fr

guaise est susceptible d'infliger un mauvais traitement à l'animal."

A dieu cocarde, gland, ficelle ! Le taureau ne présentera pas ses attraits aux virevoltants raseurs, le 5 octobre prochain à Marseille. Un arrêté municipal est tombé hier : la course camarguaise, qui devait se dérouler au Parc de Saint-Joseph (mairie du 13^e-14^e), a été purement et simplement interdite.

L'histoire se répète à Marseille où un arrêté du même genre avait déjà été pris il y a deux ans. Le maire Jean-Claude Gaudin a indiqué ne pas vouloir de manifestation taurine qui pourrait remettre en jeu le spectacle qui glace le sang de la SPA (Société protectrice des animaux) : la corrida.

Danielle Servant, l'adjointe chargée de la protection animale, est catégorique : "À Marseille, la dernière manifestation taurine remonte à 1962. La ville n'est donc pas une ville de tradition taurine. C'est pourtant ce que pensent certains. C'est la raison pour laquelle nous avons pris un arrêté encore plus fort que le précédent, d'autant que la course camar-

Hier, l'organisateur de la manifestation Jean Castaneda, ancien gardien de but de l'OM, était atterré (lire sa réaction plus bas). Quant à la Fédération française de course camarguaise (FFCC), elle n'exclait pas, selon l'ancien footballeur, de porter

« À Marseille, la dernière manifestation taurine remonte à 1962. La ville n'est donc pas une ville de tradition taurine. »

DANIELLE SERVANT

L'affaire devant la justice.

Ce matin, Jean Castaneda rencontrera Garo Hovsepian, maire PS du 13^e-14^e, pour savoir comment rebondir : "Je suis surpris par cet arrêté avoue ce dernier. La Course camarguaise n'a rien à voir avec la corrida."

Mais pour ces derniers, cette affaire a des allures d'im-

pas

Réagissez à cet article
www.laprovence.com



La mairie de Marseille a interdit la course camarguaise. Ce matin, les organisateurs prendront une décision avec le maire de secteur (13^e-14^e), Garo Hovsepian.

Photo Valérie Farine

DEPUIS 1770

L'affrontement entre l'homme et le taureau à Marseille, qui a duré près de 250 ans, a connu quelques épilogues insoutenables. En 1872, Marseille organisait une course où un taureau allait être "fini" à la baionnette. Plus tard, un organisateur lâcha deux taureaux face à deux tigres de Sumatra. Et qui triomphèrent ? Les taureaux bien sûr. Mais il y eut pire avec, en 1818, un lâcher de dogues sur de pauvres bovins transformés en compote. Marseille a longtemps bricolé de fausses corridas et d'authentiques boucheries. Sang animal souvent mais sang humain aussi avec des effondrements de tribunes. Comme en 1881 avec 27 morts au Prado. Des drames aussi avec une arène incendiée et des plateaux arrachés. Parce que les toreros avaient été incapables de tuer les taureaux dans les règles. L'urbanisation d'un côté, les erreurs de l'autre et la désaffection progressive du public miment un terme au combat de l'homme et de la bête.